

Réf: Dossier N° 022522

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE D'ETUDE ET DE REALISATION DE TRAVAUX D'ELECTRICITE » en abrégé « EERTE »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré,lot 141,ilot 141

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE D'ETUDE ET DE REALISATION DE TRAVAUX D'ELECTRICITE » en abrégé « EERTE »

Objet : étude de réalisation de projets d'électricité
les travaux HTA / BT
la climatisation (domestique et industrielle)
le BTP

- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises et de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré,lot 141,ilot 141

Dirigeant(s) : Mme KONAN AMENAN ODETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04139 du 17/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21719/GTCA/RC/2021 du 17/08/2021

